MUNICIPALITÉ **DE SAINT-CÔME**

- POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
- DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Politique familles-aînés Saint-Côme

Au rythme des familles et des aînés !

Riches de nos ainés
MRC Matawinie

JANVIER 2015

MUNICIPALITÉ
DE SAINT-CÔME

- POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
- DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Document réalisé par la Municipalité de Saint-Côme.

Pour utilisation ou reproduction, veuillez communiquer avec la direction municipale.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire 3
Mot de la conseillère responsable des questions familles et aînés 4
Le Comité familles-aînés 5
Saint-Côme d'hier… à aujourd'hui 7
Des valeurs bien de chez nous 9
La mission de la Politique familles-aînés 9
Notre définition de la famille et des aînés 10
Nos acquis font notre vitalité 11
Qui sommes-nous ? 12
Les orientations de notre Politique familles-aînés 16
Pour que nos désirs prennent forme : le plan d'action 18
Mise en œuvre et suivi de la Politique familles-aînés 24
Partenaires du milieu, clé de voûte de la réussite 25
Conclusion 26
Remerciements 27
Bibliographie 27

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

MOT DU MAIRE

La Municipalité de Saint-Côme est très heureuse de vous présenter sa toute première Politique familles-aînés. Puisque la famille et les aînés sont les premiers lieux d'apprentissage et de transmission des valeurs, il était primordial pour les élus municipaux de placer ceux-ci au centre de leurs décisions et ainsi s'assurer de mettre en place des structures fortes et solides qui répondent aux réels besoins de la population.

La publication de ce plan d'action marque le résultat d'un incroyable travail qui a duré près d'une année et qui a été accompli avec brio par des gens de cœur désirant rendre leur milieu de vie plus accessible et mieux adapté. Je tiens à remercier sincèrement les nombreuses personnes qui se sont impliquées activement dans le Comité familles-aînés et tous ceux et celles qui ont pris part aux consultations publiques. Tout cela devient possible grâce à votre participation, ainsi qu'à celle de plusieurs partenaires indispensables de notre milieu.

Soyez certains que cette politique familiale donnera tout son sens aux efforts que nous déployons pour améliorer la qualité de vie des gens de Saint-Côme. Elle sera l'outil essentiel qui nous permettra d'orienter nos décisions pour les années à venir.

Cordialement,

Martin Bordeleau,
Maire

MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉS

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente notre nouvelle Politique familles-aînés. Ce projet est le fruit d'un travail de consultation intergénérationnelle réalisé par le Comité familles-aînés que je tiens à remercier, mille fois, pour son implication et sa grande générosité.

Basée sur les différentes consultations citoyennes menées au cours de la dernière année, notre politique est le reflet des grandes aspirations et des besoins que la population a confiés à son administration municipale en matière d'activités, d'aménagement des espaces publics, de sécurité, de santé, de communication, d'habitation, d'éducation, d'offre communautaire et d'environnement.

Cette démarche nous aura permis de réaliser le bilan complet de notre offre de services aux familles et aux aînés et de cibler des actions concrètes à mettre en œuvre, dès maintenant, et pendant les trois prochaines années afin d'améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens.

Le conseil municipal qui appuie et a adopté cette politique, l'identifie comme un outil précieux qui permettra d'orienter les décisions et les actions en fonction des réalités vécues quotidiennement par les familles et les aînés de chez-nous.

Cette politique n'aurait pu voir le jour sans la participation des nombreuses personnes qui ont

pris part à son développement et je tiens à les remercier chaleureusement. Merci à vous tous, jeunes, parents et aînés pour vos suggestions constructives. Vous avez été nombreux à participer à cette démarche, c'est ce qui fait l'immense richesse de son résultat.

Au nom du conseil municipal, encore merci à chacun des membres du Comité familles-ainés, grâce à vous, cette politique voit le jour et marque un renouveau pour Saint-Côme.

Au plaisir de vous voir prendre part activement à tous ces beaux projets dont nous rêvons !

Manon Pagette,
Conseillère responsable des questions
familles et aînés

LE COMITÉ FAMILLES-AÎNÉS

LA DÉMARCHE

Le rôle du Comité familles-aînés est d'assurer l'élaboration de la Politique familiale municipale (PFM) incluant les démarches Municipalité amie des aînés (MADA) et Saines habitudes de vie (SHV). Dans une perspective d'intégration et de globalisation des démarches le Comité s'est volontairement associé à la démarche régionale MADA de la MRC de Matawinie afin de créer une Politique familles-aînés inclusive et unificatrice.

LES MEMBRES DU COMITÉ

Les personnes qui forment le Comité familles-aînés sont toutes bénévoles. Leur temps, leur implication et leur dévouement sont importants pour notre communauté. Représentant aussi bien les aînés, que les familles et les organismes du milieu, l'éventail de personnalités et le dynamisme de chacun ont permis l'élaboration de cette politique.

MEMBRES DU COMITÉ :

- **Francine Boucher,** Centre Amitié de Saint-Côme
- **Nathalie Caron,** CSSS Nord de Lanaudière
- **Aurore Chevrette,** Les Amis de Marie
- **Diane Gaudet,** Club Fadoq Belle Montagne Saint-Côme
- **Mylène Healey,** représentante familles
- **Raymond Lajeunesse,** représentant aînés
- **Mélanie Marion,** représentante familles
- **Sophie Nobert,** représentante familles
- **Manon Pagette,** conseillère responsable familles et aînés
- **Jean-Pierre Picard,** Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière
- **Johanne Roy,** CPE La Chenille

PERSONNES RESSOURCES :

- **Charlène Guertin,** chargée de projet MADA MRC de Matawinie
- **Géraldine Lepicard,** chargée de projet PFM
- **Richard Martin,** accompagnateur du Carrefour Action Municipale et Famille

LE MANDAT DU COMITÉ

Le Comité familles-aînés a pour mandat :

1. D'assurer l'élaboration de la PFM-MADA, en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population, et en recommandant des projets porteurs des préoccupations familles et aînés,

2. De proposer un projet de politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal,

3. D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité, en priorisant les éléments du plan d'action et en favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la Politique familles-aînés,

4. D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM-MADA,

5. D'assister le conseil municipal dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFM-MADA,

6. Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance,

7. D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »,

8. De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quelque soit le champ d'intervention (politique, économique, social ou culturel).

SAINT-CÔME D'HIER...

L'histoire de la paroisse de Saint-Côme débute dans les années 1755 lorsqu'un développement démographique pousse les colons à s'exiler vers le nord et les nombreux Acadiens nouvellement arrivés forcent l'ouverture de plusieurs paroisses. Puis dans les années 1850, la descendance de certains de ces Acadiens s'établit sur le territoire du futur village de Saint-Côme.

Parmi les premières familles, on retrouve les Gaudet, Morin, Lacasse, Marion, Arbour, Gauthier, Venne. En 1864, le regroupement compte 54 familles pour 292 habitants, ce qui n'est pas négligeable. En effet, l'engouement pour de nouvelles terres vierges en montagne est soutenu, sans compter le fait que le territoire offre des forêts peuplées de bois francs tels érable, merisier, bouleau. Les colons savent que moyennant des efforts persistants, le rendement d'une « terre nouvelle » ne peut être que positif. À cette époque, rien, ou presque, n'est acheté à l'extérieur : les vêtements, la nourriture, le logement familial, tout est réalisé sur place. Les lots sont déboisés, les troncs servent à ériger la maison et la chauffer, et la terre est labourée et semée pour que les récoltes nourrissent familles et animaux.

Le premier moulin à scie, propriété des Clercs de Saint-Viateur, est construit en 1862. Au fil des années, Saint-Côme a toujours compté un ou plusieurs moulins ; l'économie locale reposant presque totalement sur les ressources forestières.

En 1866, le révérend Moreau établit l'emplacement des bâtiments religieux : sur le plateau près de la chute-à-Bull, endroit où se situe l'église aujourd'hui près de la chute du moulin à scie du village. Le 8 décembre 1867, la chapelle est bénite par le curé Saint-Jacques. Le premier baptême est célébré dans la chapelle provisoire le 19 octobre 1867 pour Marie Harmésine Virginie Dubeau, fille de Charles Dubeau et Harmésine Mandeville. Le premier mariage est quant à lui célébré deux jours plus tard et unit Wilfrid Lacasse et Adélaïde Mireault. Le 5 août 1868, la paroisse est érigée au plan religieux et placée sous le vocable de Saint-Côme. La paroisse compte 600 habitants puis 696 en 1877. Suite à cette croissance démographique, l'école de la mission d'en Haut ouvre ses portes en 1873 et la chapelle est agrandie pour y ajouter 28 bancs.

Entre temps, le 12 janvier 1869, la paroisse de Saint-Côme est érigée civilement et ce n'est qu'en janvier 1873 qu'elle est régie en tant que municipalité. Le 10 mars 1873, le premier maire, Jean-Baptiste Rocheleau, est élu par les six autres conseillers. Les décisions sont alors prises par le conseil municipal et non plus par le prêtre

et les francs-tenanciers. En 1902, le téléphone relit Saint-Côme à Joliette. Les premiers commerces se développent au début des années 1900 : beurrerie, boulangerie, meunerie, boucherie et fromagerie.

En 1930, une demande est effectuée à la Shawinigan Water & Power Company afin de desservir Saint-Côme en électricité. Un service de courrier délivré directement de Joliette à Saint-Côme est mis en place en 1936. Et ce n'est qu'en 1944 que la population de Saint-Côme peut s'éclairer à l'électricité.

À AUJOURD'HUI...

Saint-Côme se place parmi les destinations touristiques québécoises de renom, tant par la beauté et la qualité de son environnement que par la panoplie d'activités culturelles et de loisirs disponibles, dont certaines à rayonnement international comme la Coupe du monde de ski acrobatique. Saint-Côme sait combler tant les épicuriens, que les amoureux de la nature, les sportifs ou les fervents de culture et de patrimoine.

La municipalité a su se forger une place de choix dans la vie économique locale et régionale grâce à son dynamisme et sa vitalité, comptant pas moins de 90 commerces et fournisseurs de services. Alors que Saint-Côme vivait exclusivement de l'industrie forestière, la municipalité a su diversifier ses atouts.

Mais s'il est une chose que Saint-Côme continue de prôner, c'est son entrain communautaire qui n'a jamais failli au fil des ans et qui en fait aujourd'hui sa grande fierté.

DES VALEURS BIEN DE CHEZ NOUS

La municipalité de Saint-Côme jouit de valeurs fondamentales, qui sont, et qui ont toujours été très fortes. La communauté est tissée serrée, comme si le fait que le village soit niché au creux des montagnes rendait les gens plus chaleureux et humains. L'historique de la paroisse fait aussi en sorte que la population côtienne est du genre persévérante et dévouée.

Le respect, la solidarité et l'entraide intergénérationnelle sont les fondements et font la richesse de Saint-Côme. Il est important que ces valeurs ne se perdent pas au fil du temps, par respect pour nos aïeux et les générations à venir.

Notre Politique familles-aînés ainsi que sa mission viennent cristalliser le caractère inestimable de ces valeurs fondamentales.

LA MISSION DE LA POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

Par sa Politique familiale municipale incluant la démarche Municipalité amie des aînés, la municipalité de Saint-Côme vise à développer et à offrir un milieu de vie dynamique et sécuritaire, adapté aux besoins réels des familles et des aînés, tout en soutenant la vie communautaire et l'inclusion sociale et en renforçant les relations intergénérationnelles.

NOTRE DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

La famille est la cellule de base de notre société et le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus qui la composent. Elle est en soi une petite communauté, une entité sociale où se tissent des liens de réciprocité entre les générations.

La famille devrait être un milieu où l'amour tient une place prépondérante. Peu importe le visage qu'elle prend (traditionnelle, monoparentale ou recomposée), la famille laisse une empreinte sur ses membres, notamment en ce qui concerne les valeurs, attitudes et comportements, empreinte que chacun portera en lui tout au long de sa vie.

Le groupe familial est aussi composé de personnes qui gravitent autour du noyau - constitué des grands-parents, des parents, des enfants, des frères et sœurs - et qui contribuent à son bien-être.

C'est pourquoi, dans le cadre de sa Politique familles-aînés, Saint-Côme reconnaît aux personnes de plus de 50 ans une place particulièrement déterminante au sein de la famille et de la communauté. Leurs besoins, intérêts et aspirations sont et seront différents selon leur condition personnelle, familiale, sociale, économique et culturelle, et selon les étapes de la vie. Pour nous, la personne aînée est riche d'une expérience de vie et d'un savoir lui permettant de contribuer au dynamisme de son milieu.

✚ NOS ACQUIS FONT NOTRE VITALITÉ

La municipalité de Saint-Côme jouit d'un vaste éventail de services qui en fait toute sa richesse. Que ce soit sur le plan des services municipaux ou des regroupements et organismes, Saint-Côme offre un milieu où il fait bon vivre pour les familles et les aînés ! C'est grâce à l'héritage de notre philosophie communautaire et à la ferveur des gens de chez nous que Saint-Côme constitue un terreau fertile pour mener une vie active

Scolaire et services de garde	✚ École primaire ✚ Centre de la petite enfance ✚ Garderies en milieu familial ✚ Camps de jour variés
Habitation	✚ Office municipal d'habitation ✚ Résidences privées pour aînés
Services de santé	✚ Infirmière rurale temps partiel ✚ Service de prélèvements ✚ Médecin temps partiel ✚ Professionnels de la santé
Sécurité	✚ Pompiers ✚ Premiers répondants ✚ Programme PAIR ✚ Croix rouge ✚ Médiquad ✚ « Aînés avisés » ✚ Bon voisin, bon œil ✚ Plan de mesures d'urgence
Communication et information	✚ Journal municipal En Bref ✚ Infolettre ✚ Site Internet de la municipalité ✚ Info Saint-Côme ✚ Panneau électronique d'information ✚ Réseaux sociaux
Culture et loisirs	✚ Bibliothèque ✚ Centre de Loisirs Marcel Thériault ✚ Centre d'accès communautaire à Internet ✚ Offre de loisirs diversifiée ✚ Festivals Saint-Côme en glace, Ma rivière en chanson, Grande fête du chant traditionnel, spectacles et soupers communautaires ✚ Terrains de pétanque, tennis, balle, volleyball, badminton ✚ Parc pour planchistes, parc d'hiver, patinoires
Vie économique	✚ Plus de 90 commerces et fournisseurs de services ✚ Chambre de commerce
Transport	✚ Transport adapté MRC de Matawinie ✚ Transport collectif par autobus ✚ Transport bénévole du Centre communautaire bénévole Matawinie ✚ Service de taxi
Communautaire	✚ Club Fadoq Belle Montagne ✚ AFEAS ✚ Les Amis de Marie ✚ Centre Amitié Saint-Côme ✚ Comité social féminin ✚ Comité sportif Saint-Côme ✚ Comité familles-aînés ✚ Chevaliers de Colomb ✚ Association des pompiers ✚ Centre du patrimoine vivant de Lanaudière ✚ Bonne Boîte, Bonne Bouffe ✚ Services à la communauté du Rousseau (maintien à domicile)
Tourisme	✚ Haltes routières ✚ Belvédère ✚ Camps de vacances ✚ FIS ski acrobatique ✚ Parcs régionaux ✚ Sentiers de raquettes, ski de fond, randonnée, motoneige et VTT ✚ Ski alpin ✚ Canot et kayak ✚ Golf ✚ Pourvoiries et ZEC

QUI SOMMES-NOUS ?

La population résidant de façon permanente à Saint-Côme a subi une nette évolution démographique entre 1996 et 2014 augmentant de près de 16 %.

Comme le confirme la tendance provinciale, un certain vieillissement de la population se fait sentir. L'âge médian est passé de 49,5 ans en 2006 à près de 52 ans en 2011. Alors qu'en 2011, les 0-40 ans représentent 32 % de la population, les 40 ans et plus représentent 68 %.

Les 50-59 ans constituent la tranche d'âge ayant le plus important poids démographique, représentant à eux seuls 22 % de la population.

Les 60-69 ans représentent quant à eux 19 %, les 70-79 ans 8 % et les personnes de plus de 80 ans représentent 4 % de la population totale.

Évolution de la population de St-Côme

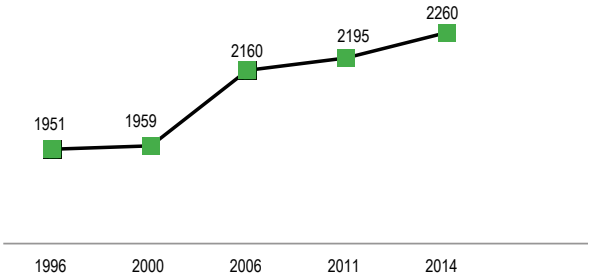

LES PERSONNES AÎNÉES VIVANT SEULES :

En 2011, 130 personnes de 65 ans et plus vivent seules. Ce chiffre représente près de 28 % des personnes âgées de plus de 65 ans. De ce nombre, 65 % sont des femmes. Pour ce qui est des personnes de plus de 75 ans, 60 vivent seules (35 % des personnes âgées de plus de 75 ans) et 75 % d'entre elles sont des femmes.

Variation de la population totale selon l'âge

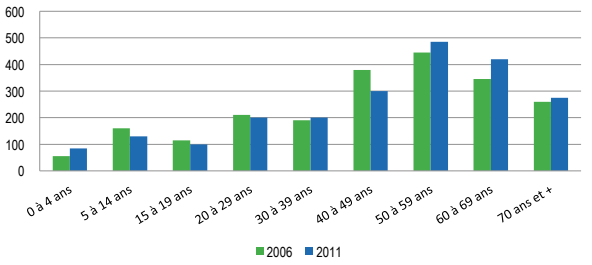

LES FAMILLES :

En 2011, le nombre de familles a augmenté de 8,5 % en 5 ans pour s'établir à 700, cependant les familles avec enfants étaient en baisse. En fait, 40 % des familles avaient des enfants. Cette tendance a récemment changé comme en témoignent l'augmentation de la fréquentation de l'école et la demande pour des places supplémentaires au CPE.

Des 285 familles avec enfants, 60 % ont 1 enfant, 30 % 2 enfants et 10 % 3 enfants et plus.

Année	2006	2011
Familles	645	700
Avec enfants	310	285
Biparentales	585	605
Monoparentales	60	95

LES REVENUS :

Le revenu médian des ménages de Saint-Côme a augmenté de 22 % entre 2005 et 2010. Le revenu médian d'un ménage établi à 40 732 $ en 2011 est 11 % plus bas que la moyenne provinciale, alors qu'en 2005, il était 21 % plus faible.

Par contre, les particuliers à faible revenu après impôt en 2010 étaient au nombre de 510 et représentaient 23 % de la population, ce qui indique un taux presque trois fois supérieur à celui de 2005. On assiste donc, dans notre milieu comme plusieurs autres au Québec, à un écart grandissant entre plus riches et plus pauvres.

Le taux de chômage a, quant à lui, reculé de moitié entre 2006 et 2011 pour s'établir à 8,7 %. Ce chiffre reste toutefois supérieur aux résultats lanaudois et québécois qui sont respectivement de 7,7 et 7,8 %.

Ce portrait financier de la population de Saint-Côme fait état d'une réalité d'appauvrissement à prendre en considération dans notre Politique familles-aînés afin que les services mis à la disposition de la population puissent répondre adéquatement aux besoins de chacun.

Revenu médian des ménages après impôts ($)	2005	2010	Variation
Saint-Côme	33 339	40 732	+ 22 %
Province de Québec	40 447	45 968	+ 13 %

LE LOGEMENT ET L'HABITATION :

La valeur moyenne des habitations a grimpé de près de 60 % entre 2006 et 2011, pour s'établir à 189 000 $. Ceci a eu pour impact d'augmenter la valeur moyenne des paiements hypothécaires mensuels. En 2011, 87 % de la population côtienne était propriétaire de son habitation, le 13 % restant étant locataire.

	2006	2011	Variation
Valeur moyenne habitation	118 578 $	188 966 $	+ 59,4 %
Coût hypothécaire mensuel	442 $	652 $	+ 47,5 %
Loyer mensuel	441 $	367 $	- 16,7 %

Le taux d'effort critique en habitation s'appuie sur le pourcentage du revenu consacré à se loger. Ce taux devient « critique » lorsqu'il dépasse 30 % du revenu. En 2011, la grande majorité des ménages de Saint-Côme présentent un taux d'effort inférieur à 30 % de leur revenu. Cependant 15 % des ménages propriétaires et 33 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % du revenu total du ménage aux coûts d'habitation.

L'OCCUPATION PROFESSIONNELLE :

La réalité des municipalités éloignées pousse souvent la population à se déplacer à l'extérieur pour travailler. Parmi les bonnes nouvelles, le taux de télétravailleurs a substantiellement augmenté entre 2006 et 2011, passant de 80 à 140 personnes.

Ainsi, en 2011 :

- 14 % de la population active totale travaille à domicile,
- 75 % travaille dans un lieu habituel de travail, et,
- 11 % n'a pas d'adresse de travail fixe.

La durée moyenne du trajet maison-travail est de 30 minutes.

LA DIPLÔMATION, LA SCOLARISATION ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE :

Le nombre de personnes ayant un diplôme a augmenté de 21 % entre 2006 et 2011. Dans le même sens, les taux de diplômation ont nettement augmenté :

- 40 % pour les certificats, diplômes ou grades postsecondaires,
- 66 % pour les certificats ou diplômes universitaires inférieurs au baccalauréat, et,
- 23 % pour les diplômes d'apprentis ou d'écoles de métiers.

Taux de diplômation	2011 St-Côme	2011 Province
Aucun diplôme / certificat	**37 %**	**22 %**
Diplôme secondaire ou équivalent	**21 %**	**22 %**
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire :	**42 % :**	**56 % :**
- Inférieur au baccalauréat	1 %	0,8 %
- Non universitaire	36 %	30 %
- Apprenti, école de métiers	43 %	29 %
- Supérieur au baccalauréat	0 %	33 %

Le nombre de détenteurs de certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire a doublé en 5 ans, enregistrant une augmentation de 87 %.

Les statistiques de décrochage scolaire font état de la situation entre 2004 et 2007 ; aucune donnée plus récente n'est disponible lors de l'élaboration de la politique. Le décrochage scolaire chez les garçons est très préoccupant, dépassant de 18 et 23 points les moyennes lanaudoise et québécoise. Les statistiques de diplômation en croissance laissent espérer une baisse du décrochage pour les années 2010 et suivantes.

Décrochage scolaire au secondaire, 2004-2007

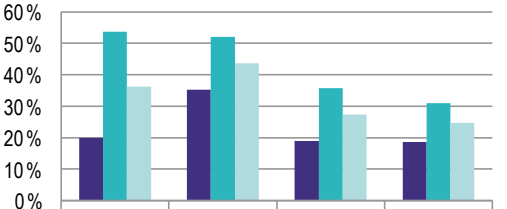

	Saint-Côme	Matawinie*	Lanaudière	Prov. QC
Filles	20 %	35 %	19 %	19 %
Garçons	54 %	52 %	36 %	31 %
Moyenne F-G	36 %	44 %	27 %	25 %

**N'inclut pas La Manawan*

LES ORIENTATIONS DE NOTRE POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

- Soutenir nos aînés pour qu'ils puissent vieillir ici en restant actifs physiquement, socialement et intellectuellement et qu'ils puissent continuer de contribuer à la vie du milieu.
- Soutenir nos familles pour qu'elles s'épanouissent ici et qu'elles y retrouvent des lieux, des services, des solidarités pouvant répondre à leurs besoins à différents moments de leur évolution.

Pour ce faire, nous souhaitons intervenir dans les domaines suivants en poursuivant les objectifs retenus pour chacun :

- **Un milieu de vie dynamique et adapté aux familles et aux aînés :**
  - Offrir un milieu de vie dynamique, stimulant et adapté aux besoins des familles et des aînés, favorisant la conciliation travail-famille.
- **L'aménagement des lieux et espaces publics :**
  - Offrir un milieu de vie accessible aux familles et aux aînés,
  - Aménager des espaces de repos agréables et des espaces d'aisance accessibles pour les familles et les aînés,
  - Aménager certains espaces publics nécessaires et voir à la modernisation des autres.
- **La sécurité :**
  - Augmenter le sentiment de sécurité pour les familles et les aînés lorsqu'ils sont à pied, en vélo ou avec des enfants/poussettes,
  - Augmenter le sentiment de sécurité pour les familles et les aînés.
- **Les services de santé :**
  - Favoriser l'accès aux services de santé pour les familles et les aînés.

- **La vie communautaire et l'inclusion sociale :**
  - Offrir un milieu de vie riche qui facilite la participation sociale des familles et des aînés,
  - Développer une communauté intergénérationnelle,
  - Assurer un soutien auprès des personnes à faible revenu et des familles monoparentales.
- **L'habitation :**
  - Favoriser la rétention des aînés au sein de la municipalité.
- **La communication et l'information :**
  - Diffuser efficacement l'information aux familles et aux aînés.
- **L'environnement :**
  - Sensibiliser la population à l'importance de la préservation de l'environnement.
- **L'administration municipale :**
  - Contrer l'exode des jeunes familles et en attirer de nouvelles.

SAINT-CÔME, AU RYTHME DES FAMILLES ET DES AÎNÉS !

✚ POUR QUE NOS DÉSIRS PRENNENT FORME : LE PLAN D'ACTION

La municipalité de Saint-Côme et son Comité familles-aînés sont très fiers de vous présenter le plan d'action, notre plan d'action à tous, gens de Saint-Côme.

Il est d'une durée de trois ans et se compose de 27 actions majeures touchant les familles et les aînés, tout en se concentrant sur les grands enjeux prioritaires identifiés lors des consultations citoyennes.

1. UN MILIEU DE VIE DYNAMIQUE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
1.1. Offrir un milieu de vie dynamique, stimulant et adapté aux besoins des familles et des aînés, favorisant la conciliation travail-famille	**1.1.1.** Concevoir une offre d'activités pour les familles ayant des enfants 0-5 ans	✚		✚	✚		
	1.1.2. Organiser des conférences thématiques et des activités pour les jeunes, les familles et les aînés	✚	✚		✚		
	1.1.3. Créer un lieu de rencontre pour adolescents	✚			✚		

F = Familles ✚ **A** = Aînés ✚ **SHV** = Saines habitudes de vie

2. L'AMÉNAGEMENT DES LIEUX ET ESPACES PUBLICS

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
2.1. Offrir un milieu de vie accessible aux familles et aux aînés	**2.1.1.** Indiquer clairement et faire la promotion de l'accès par l'arrière de l'Hôtel de ville (HDV) pour les personnes à mobilité réduite	✚	✚		✚		
	2.1.2. Augmenter le nombre de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite au Centre de Loisirs Marcel Thériault	✚	✚		✚		
	2.1.3. Étudier la possibilité de changer les escaliers en métal à l'avant de l'HDV ou d'en améliorer l'adhérence	✚	✚				✚
2.2. Aménager des espaces de repos agréables et des espaces d'aisance accessibles pour les familles et les aînés	**2.2.1.** Aménager des bancs à l'ombre le long de la rue Principale	✚	✚	✚			✚
2.3. Aménager certains espaces publics nécessaires et voir à la modernisation des autres	**2.3.1.** Créer un parc intergénérationnel au cœur du village	✚	✚	✚		✚	

F = Familles ✚ **A** = Aînés ✚ **SHV** = Saines habitudes de vie

3. UN MILIEU DE VIE SÉCURITAIRE

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
3.1. Augmenter le sentiment de sécurité pour les familles et les aînés lorsqu'ils sont à pied, à vélo ou avec des enfants/ poussettes	**3.1.1.** Aménager des trottoirs jusqu'au Marché Tradition et améliorer l'éclairage	✚	✚	✚	✚		
	3.1.2. Améliorer la sécurité routière aux intersections et lieux plus à risque	✚	✚				✚
3.2. Augmenter le sentiment de sécurité pour les familles et les aînés	**3.2.1.** Faire en sorte que l'affichage des rues et des adresses civiques facilite leur repérage par les services d'urgence	✚	✚		✚		

4. LES SERVICES DE SANTÉ

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
4.1. Favoriser l'accès aux services de santé pour les familles et les aînés	**4.1.1.** Travailler sur la pérennité du service d'infirmière rurale dédiée aux personnes de 55 ans et plus		✚		✚	✚	✚
	4.1.2. Travailler sur la pérennité du service hebdomadaire de prélèvements sanguins	✚	✚		✚	✚	✚
	4.1.3. Assurer le suivi du dossier relatif à la venue d'un médecin de famille à temps partiel	✚	✚	✚	✚	✚	✚

F = Familles ✚ **A** = Aînés ✚ **SHV** = Saines habitudes de vie

5. LA VIE COMMUNAUTAIRE ET L'INCLUSION SOCIALE

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
5.1. Offrir un milieu de vie riche qui facilite la participation sociale des familles et des aînés	**5.1.1.** Supporter la concertation des différents organismes/ regroupements de la municipalité	✚	✚		✚		
	5.1.2. Créer une fête annuelle soulignant la reconnaissance bénévole et l'implication citoyenne	✚	✚		✚		
5.2. Développer une communauté intergénérationnelle	**5.2.1.** Initier la mise en place d'un comité intergénérationnel en charge des relations entre jeunes et moins jeunes	✚	✚		✚		
5.3. Assurer un soutien auprès des personnes à faibles revenus et des familles monoparentales	**5.3.1.** Élaborer une offre d'activités sportives et culturelles plus accessibles pour les personnes moins nanties	✚	✚	✚	✚		

6. L'HABITATION

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
6.1. Favoriser la rétention des aînés au sein de la municipalité	**6.1.1.** Mettre en place une résidence pour aînés avec services accessibles		✚			✚	

F = Familles ✚ **A** = Aînés ✚ **SHV** = Saines habitudes de vie

7. LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
7.1. Diffuser efficacement l'information aux familles et aux aînés	**7.1.1.** Mettre en place des cours d'informatique et d'initiation à Internet pour les familles et les aînés	✚	✚		✚		
	7.1.2. Informer les citoyens des services de maintien à domicile existants et de l'aide aux proches aidants		✚		✚		

8. L'ENVIRONNEMENT

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
8.1. Sensibiliser la population à l'importance de la préservation de l'environnement	**8.1.1.** Encourager le recyclage, la récupération et le compostage	✚	✚	✚	✚		
	8.1.2. Renseigner les familles et les aînés au sujet de l'environnement	✚	✚	✚	✚		
	8.1.3. Renforcer la règlementation entourant la conservation et l'aménagement des berges	✚	✚	✚	✚		

F = Familles ✚ **A** = Aînés ✚ **SHV** = Saines habitudes de vie

9. L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Objectif	Action proposée	Cible			Échéancier		
		F	A	SHV	15	16	17
9.1. Contrer l'exode des jeunes familles et en attirer de nouvelles	**9.1.1.** Réaliser et diffuser une pochette d'accueil pour les nouveaux résidents	✚	✚		✚		
	9.1.2. Promouvoir la qualité du milieu de vie à Saint-Côme via une page spécifique sur le site Internet de la municipalité	✚	✚		✚		
	9.1.3. Assurer la réalisation de ce plan d'action	✚	✚		✚	✚	✚

F = Familles ✚ **A** = Aînés ✚ **SHV** = Saines habitudes de vie

MISE EN OEUVRE ET SUIVI DE LA POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

Dans le but de garder le cap sur les objectifs, la municipalité mandate le Comité familles-aînés pour la mise en oeuvre et le suivi du plan d'action de la politique.

La municipalité entend soutenir l'élue municipale responsable des questions familles et aînés dans son rôle au sein du conseil municipal et auprès des instances gouvernementales avec lesquelles elle devra transiger. Seront également interpelés, les services municipaux (voirie, urbanisme...), comités ou regroupements du milieu afin d'assurer la saine mise en oeuvre de la PFM-MADA et de son plan d'action.

Une mise à jour du plan d'action sera effectuée annuellement, en tenant compte des avancements réalisés et des éventuels ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs. Enfin, dans une perspective de transparence et de communication, ces analyses seront publiées et communiquées à la population.

PARTENAIRES DU MILIEU, CLÉ DE VOÛTE DE LA RÉUSSITE

Afin d'assurer la mise en oeuvre du plan d'action de sa Politique familles-aînés, la municipalité doit compter sur l'appui de différents partenaires, dont :

- Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL)
- Commission scolaire des Samares
- École primaire Saint-Côme
- CPE La Chenille et bureau coordonnateur
- Organismes et associations de Saint-Côme
- Associations et organismes régionaux
- Sûreté du Québec
- Ministère des transports du Québec
- Ministère de la famille et des aînés du Québec
- Municipalités voisines
- MRC de Matawinie
- Milieu des affaires

CONCLUSION

L'élaboration d'une Politique familles-aînés n'est que le premier chapitre d'une belle histoire. Avec l'engagement municipal qui accompagne une telle démarche et par un plan d'action, nous sommes convaincus que nous porterons Saint-Côme encore plus loin.

Par un plan d'action riche pour les familles et les aînés, nous améliorerons la qualité de vie de nos familles et de nos aînés. Vous êtes invités à prendre part à ce projet collectif puisque comme le dit le dicton,

« SEUL ON VA PLUS VITE, MAIS ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN ! »

REMERCIEMENTS

Il est évident qu'une politique familles-aînés ne saurait se mettre en œuvre sans le travail, le dévouement et la persévérance de nombreuses personnes et entités impliquées dans le processus. Le Comité familles-aînés souhaite remercier vivement :

- Les familles et les aînés qui ont participé aux consultations citoyennes ;
- Les conseillers municipaux et l'administration municipale pour leur participation et leur collaboration ;
- Les membres du Comité familles-aînés pour leur générosité, leur précieux temps, leur engagement et leur expertise ;
- Le Carrefour Action Municipale et Famille pour son soutien, en particulier celui de Richard Martin, accompagnateur, pour sa générosité et son professionnalisme ;
- Les chargées de projet à l'élaboration de la politique : Charlène Guertin et Géraldine Lepicard ;
- La conception graphique : Marie-Pier Pagette ;
- Les photographies : Luc Ferland.

La réalisation de cette politique a été rendue possible grâce à la contribution financière du Ministère de la famille et des aînés du Québec. Un merci spécial à la MRC de Matawinie pour son apport au niveau du volet « aînés » de la politique.

BIBLIOGRAPHIE

- Commission scolaire des Samares
- Institut de la statistique du Québec
- Saint-Côme se raconte..., Comité historique de Saint-Côme, 2006
- Statistiques Canada, ENM 2006 et 2011
- Coup d'œil MRC Matawinie, Édition 2013
- Décret 1293-2013 de la MRC de Matawinie
- Système lanaudois d'information et d'analyse
- Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale du Québec
- Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire

SAINT-CÔME : UNE DESTINATION DE CHOIX !

PLEIN AIR + CULTURE ET LOISIRS + COMMUNAUTAIRE + SOCIAL + TOURISME ...

JANVIER 2015

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME
1673, 55E RUE, SAINT-CÔME
(QUÉBEC) J0K 2B0
WWW.STCOMELANAUDIERE.CA